



Liberté
Égalité
Fraternité



<p>service Direction</p> <p>Affaire suivie par : Gilles COFFRE Tél : 03.86.34.08.53</p> <p>Mél : 0890822k@ac-dijon.fr 9 rue des écoles B.P 186 89200 AVALLON</p>	<p>Avallon, le 6 septembre 2022</p> <p>Le Principal Aux représentants légaux</p>
--	--

Objet : Bourses nationales de collège.

Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans les actualités de l'espace numérique de travail Eclat BFC, le guide de la demande de bourse nationale de collège non actualisé.

Pour compléter votre demande, vous devez vous munir, **de votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021.**

Vous devez privilégier la demande en ligne. Les demandes pourront être effectuées jusqu'au 20 octobre 2022, minuit.

Néanmoins pour les familles qui n'ont pas accès à internet, un dossier papier peut vous être remis au secrétariat de direction.

Vous devez vous connecter aux téléservices à savoir : <https://teleservices.education.gouv.fr/> avec vos identifiants Educonnect qui vous ont été transmis via email ou au format papier par l'intermédiaire de votre enfant.

Pour tout nouvel élève arrivé à la rentrée 2022, il faudra procéder à une nouvelle demande de bourse même s'il a un frère ou une sœur boursier(e).

Je vous invite à choisir la reconduction automatique de la demande de bourse pour les années collège, il faut néanmoins donner votre consentement lors de la 1^{ère} demande.

Pour les familles qui ne se souviennent plus si elles ont donné leur accord ou non, je vous invite à demander à Mme Philippe via ECLAT BFC.

Au-delà de cette date, vous ne pourrez plus prétendre à une bourse.

L'assistante sociale, Mme Jullien et l'assistante de direction, Mme Philippe sont à votre disposition sur rendez-vous uniquement, je vous remercie de prendre contact avec la secrétaire de direction pour vous accompagner.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal : Gilles COFFRE